

UN AN À VOS CÔTÉS

MARCHÉ, CENTRE-VILLE - 11/09/21

**UNE TRENTAINE DE PARTICIPANTS A PU ASSISTER
À CE RENDEZ-VOUS EN PRÉSENCE DES ÉLUS SUIVANTS :**

- > Marie-Lyne Vagner, maire,
- > Mickaël Pereira, 1^{er} adjoint, chargé des Ressources humaines, de la Qualité du service public et des Commémorations,
- > Gérard Lemerrier, adjoint chargé du Commerce, de l'Animation de la ville et de la vie associative,
- > Françoise Turmel, adjointe chargée de la Culture, du Patrimoine et du Sport
- > Louis Choain, adjoint chargé des Finances et de la Commande publique,
- > Thierry Jossé, adjoint chargé de l'Amélioration du Cadre de Vie et de la Tranquillité urbaine,
- > Frédérique Paris, conseillère déléguée aux Associations caritatives,
- > Jérôme Varangle, conseiller délégué à la Médiation sociale et à la Prévention,
- > Jocelyn Couasnon, conseiller délégué aux associations sportives,
- > Sabrina Béchet, conseillère déléguée à la Scolarité et à la Restauration Scolaire,
- > Laurence Béatrix, conseillère municipale.

**PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS PAR LES HABITANTS PRÉSENTS
ET LES RÉPONSES APPORTÉES PAR LES ÉLUS :**

Mobilité avec le Bmob :

« *Quand pourra-t-on à nouveau se rendre à la grande surface située à Menneval ?* » Cela n'est effectivement plus possible depuis la mise en service en 2017 par la précédente Municipalité des nouveaux circuits. L'actuelle Municipalité travaille actuellement à la refonte des circuits du Bmob avec l'Intercom, qui reprendra cette compétence en janvier 2022 et des nouveaux arrêts, dont à Menneval sont envisagés. Par ailleurs, pour compléter le service, la mise en place d'une activité de transport à la demande est à l'étude par la Ville.

Cinéma et Centre aquatique :

Le projet de multiplexe est porté par l'initiative privée. Néanmoins, depuis son arrivée en juillet 2020, l'actuelle Municipalité multiplie les rendez-vous de médiation et de conciliation entre le porteur de projet et le futur exploitant qui ont actuellement des divergences ce qui retarde le projet (suite à une réunion fin septembre, les conditions sont à présent réunies pour une ouverture dans le dernier trimestre 2022).

Le projet d'un nouveau centre aquatique (accompagné de ses activités ludiques) est quant à lui porté par l'Intercom, qui gère déjà la piscine. L'objectif actuel est de lancer les travaux de cet équipement structurant pour le territoire fin 2022 sur la zone des Granges. Mise en service attendue courant 2025.

UN AN À VOS CÔTÉS

MARCHÉ, CENTRE-VILLE - 11/09/21

Sécurité et stationnement :

Diverses problématiques ont été prises pour traitement concernant des marquages au sol à refaire (places PMR au niveau du parking des hauts penteurs par exemple) ou certains équipements d'éclairage public défectueux.

Si le nouveau plan de stationnement est plutôt favorablement perçu, la question de réserver des places ou des dispositifs (carte de résidents ?) a été évoquée. La configuration du centre-ville le permet difficilement mais les élus de la Municipalité travaillent à la création, durant le mandat, de davantage de places en périphérie du centre-ville.

Enfin, la problématique du stationnement des cars desservant le Lycée Saint Anselme a également été abordée. La situation fera l'objet d'une évaluation.

Entretien du cadre de vie :

« *Que compte faire la Ville pour lutter contre les haies qui, en centre-ville ou dans les quartiers du Bourg-Le-Comte et du Stade, sont si foisonnantes qu'elles empêchent parfois la circulation piétonne sur les trottoirs ?* » Les services de la Ville travaillent actuellement au recensement de ces haies et des courriers sont adressés, le cas échéant, aux propriétaires ou aux bailleurs concernés, afin que les tailles soient faites.

A noter également, que plus globalement, une concertation est menée avec la Siloge et l'Intercom pour définir qui doit entretenir quel(s) espace(s). Ce travail de clarification n'avait jamais été fait jusqu'alors.

Animaux errants :

« *Qui s'occupe des animaux errants sur la voie publique ?* » Les services de l'Intercom s'occupent de collecter les animaux errants sur la voie publique. A ce sujet, la Ville et l'Intercom actuellement ont une nouvelle procédure pour simplifier et clarifier les interventions de ce type.

Évolution du marché hebdomadaire :

Si la nouvelle organisation du marché est favorablement perçue, la question de réserver davantage d'emplacements aux producteurs et artisans (bois, poterie...) locaux a été plusieurs fois posée. Ces remarques seront apportées au prestataire gérant le marché pour le compte de la Ville : c'est un axe de travail de la Municipalité.

Groupements de commande :

« *A l'image de la démarche en cours pour la mutuelle communale, ne serait-il pas possible pour la Ville de prévoir des groupements de commande en matière d'énergie (gaz, électricité...) pour faire baisser les coûts pour les habitants ?* » La faisabilité de cette demande va être étudiée.

UN AN À VOS CÔTÉS

MARCHÉ, CENTRE-VILLE - 11/09/21

Piétonisation :

« *La piétonisation de la rue Thiers est-elle envisageable ?* » Pour l'heure, cela n'est pas à l'étude, en raison de la diversité des usages et des publics de cet axe majeur.